

## Conseil d'administration du 8 octobre 2021 – Compte rendu de la liste « Ensemble pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche »

*Compte rendu par les élu-e-s de la liste « Ensemble... » : nous mentionnons les points qui nous semblent les plus importants. Pour plus de précisions : contactez-nous !*

### 1. Informations générales

La présidence rappelle la signature du décret NU et la nomination d'un administrateur. Elle se félicite de la naissance de Nantes université.

### AFFAIRES BUDGETAIRES

#### 2. Débat d'orientation budgétaire 2022 - après examen par la CPCA

Présentation du 1<sup>er</sup> VP : Il est rappelé la situation à la fin de l'année 2020 : équilibre difficile avec subventions exceptionnelles du MESR. Le fonds de roulement a baissé : 29 jours de dépenses, c'est juste (la recommandation est d'avoir au moins 30 jours).

Dans ce FdR, 10,16 M € est la seule somme mobilisable, le reste correspond à des projets en cours.

Le problème reste le financement de la masse salariale état, dont le déficit augmente : 3,6 M€ sur le GVT (Glissement Vieillesse Technicité)

Il a été parfois compensé par le MESR mais celui-ci a précisé qu'il n'a pas vocation à être payé par l'État.

Le MESR a également fait un rattrapage en 2021 pour que notre budget soit équilibré :

- une dotation qui pourrait être pérenne : 750 K€
- + 1 M € en ponctuel
- 1,5 M € sur projet

Cela permet une baisse de l'écart sur la subvention par étudiant par rapport aux autres universités comparables mais c'est toujours insuffisant. L'exercice 2021 devrait être tout juste à l'équilibre.

Le 1<sup>er</sup> VP dit que nous avons été bien accompagnés pour la réforme des études de santé, nous notons un accompagnement du MESR conséquent.

Organisation de la mise en place du budget de Nantes université :

La publication des statuts a un impact sur le budget 2022 : le débat d'orientation budgétaire dépend de l'équipe actuelle. L'administrateur mettra en place le budget de Nantes université.

oct 2021 : notification des dotations & estimations des ressources propres

nov 2021 : l'administrateur finalise et transmet le budget

déc 2021 : vote par le nouveau CA de Nantes Université

2022 : ensuite modifications possibles par la nouvelle équipe

Le débat de ce CA est la 1<sup>re</sup> étape pour définir les orientations.

Il faut développer les ressources de l'établissement :

- Obtenir la confirmation du label Isite-Next
- Poursuivre le développement des formations par apprentissage
- Optimiser la campagne de taxe d'apprentissage
- Maintenir le système de solidarité entre les laboratoires et les formations
- Répondre aux appels à projets conformes à la stratégie de l'établissement qui permettent le financement de fonctions supports

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines :

Face à la contrainte budgétaire, le choix est délibérément fait de ne pas dégrader la situation actuelle et ainsi de maintenir le niveau d'emplois titulaires.

Ce choix implique (outre la négociation des moyens) d'interroger sans tabous notre stratégie de promotion des personnels (notamment les promotions de Professeurs Hors Classe et classe exceptionnelle), de tendre à diminuer les heures complémentaires (interroger les niveaux de décharges, de délégation...) et d'utiliser les crédits LPR relatifs à la valorisation des carrières (jeunes chercheurs...)

*« Ensemble... » : 750 K€ : représentent simplement 20 % de déficit de GVT donc pas beaucoup. Le MESR ne paye pas nos salaires ?*

*Ce GVT est aussi la preuve de l'attractivité de l'établissement, les personnels restent.*

*Nous remarquons que sans la loi LRU : le MESR aurait de toute façon dû payer le GVT. C'est donc une volonté politique et le signal donné n'est pas très rassurant.*

*Combien avons-nous recruté de profs ? Des postes de profs sont déjà remplacés par des MC sans compter tous les postes gelés depuis des années.*

*MCF : la liste d'attente de promo est longue*

*Depuis des années, les efforts ne suffisent jamais : il faut encore diminuer les formations, les promotions, les CRCT... On nous fait croire que c'est de notre faute. Demain, il faudra privatiser si on continue à développer les ressources propres.*

La présidente demande : que faire ?

*Ensemble : Nous soulignons que certaines dépenses sont importantes (communication...), répondre aux projets demande des audits qui coûtent très cher. Quel est le coût des prestataires ? (par exemple pour la création de Nantes université, pour les appels à projet type Idex et autres. Combien tout ça a coûté ?).*

*La question de certaines primes des professeurs peut être revue.*

*Nous remarquons que les questions de promotion doivent être « interrogées » mais on ne fait pas l'étude des coûts de certaines missions externalisées : cela ne coûte-t-il pas beaucoup plus cher que des personnels pérennes (ménage, informatique...) ? Nous sommes dans un cercle vicieux impulsé par les politiques nationales : moins de personnels, besoin d'externaliser... et donc les charges augmentent.*

réponse de la présidence : Il y a de nombreux débats sur les choix stratégiques, par exemple, nous avons refusé l'augmentation des coûts pour étudiants hors UE.

*Nous demandons quelle est la situation financière des nouveaux établissements composantes de Nantes université ?*

Réponse : Ils restent autonomes. À Centrale : des éléments communs avec Nantes université. L'école des Beaux Arts a un plus grand lien avec Nantes métropole qui soutient l'école face au gros impact de la COVID.

## **RESSOURCES HUMAINES**

**3. Régime indemnitaire des personnels BIATSS** après avis du CTE :

### **3.1 Approbation de l'actualisation de la liste des postes ouvrant droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)**

*« Ensemble... » : 15 points de NBI sont supprimés suite à un départ en retraite. Les demandes de NBI pour les collègues se répartissant cette tâche sont défavorables. C'est donc l'occasion d'économiser ces points de NBI à travail et effectif constant.*

**vote : contre : 7 , pour : 17, abstentions : 3**

### **3.2 Approbation de l'actualisation de la cotation des postes dans le cadre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise, de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)**

Des modifications de la liste sont présentées pour des postes non cotés ou des modifications après des promotions sur liste d'aptitude.

*Tous les syndicats précisent être contre le RIFSEEP par principe.*

**vote : contre : 11, pour : 16, abstention : 0**

### **3.3 Approbation de la revalorisation du régime indemnitaire de certains personnels BIATSS**

Elle s'inscrit dans le cadre de deux dispositifs :

- la revalorisation triennale de l'IFSE des personnels de catégorie C (toutes filières) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

- la mise en œuvre de la revalorisation de l'IFSE dans le cadre de la loi de programmation de la recherche (LPR).

Au titre de 2021, l'enveloppe communiquée par le Ministère pour l'Université de Nantes est de 139 816 €. La dotation ministérielle ne permet pas d'appliquer les valeurs de référence proposées, Il est donc proposé d'augmenter de manière homogène les régimes indemnitaires des corps visés par la note ministérielle (ATRF, MAG, BIB, BIBAS) ainsi que du corps ADJENES, dans le respect de l'enveloppe notifiée. Le taux retenu est de 9,5% au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

L'équipe présidentielle veut envoyer un message au MESR en montrant que l'argent donné ne permet pas d'arriver aux niveaux cibles.

*« Ensemble... » : L'augmentation proposée pour les Cat C inclut les AENES : c'est bien de respecter l'équilibre entre les filières à ce niveau mais nous notons un décrochage par rapport aux planchers du MESR de 300 à 500 € annuels même après l'augmentation proposée.*

*Augmenter les primes des BIBAS au niveau de celles des ITRF de catégorie B coûterait moins de 15 000 € supplémentaires par an en plus l'augmentation proposée. (!!)*

*Pour les bibliothécaires, la prime proposée reste bien en dessous des propositions du MESR (- 1 800 € annuels) elle permet simplement d'aligner les primes avec les ITRF mais pas pour les bibliothécaires HC.*

*La filière des bib est la filière la plus féminisée : l'harmonisation des primes entre les filières serait un geste apprécié d'égalité femmes-hommes.*

**vote : contre : 9, pour : 15, abstention : 1 – vote contre de la liste « Ensemble... »**

## **4. Approbation de la mise à jour de la charte du télétravail - après avis du CTE**

Il est présenté une forte augmentation du télétravail : 355 demandes, 831 travailleurs sont en télétravail (+62 %). Il faut avoir un équilibre dans les répartitions de mission pour que tous puissent faire ce choix.

« Ensemble... » : Nous apprécions les conditions faites pour le télétravail et l'effort matériel (les adaptations de postes de travail sont très favorables pour les collègues). Attention aux missions des catégories C qui sont parfois peu télétravaillables : il ne faut pas que ces collègues soient pénalisés.

Nous regrettons que la charte de télétravail puisse avoir un effet pervers : le télétravail devient une mesure d'ajustement en cas de conditions de travail dégradées au lieu de privilégier l'amélioration de ces mêmes conditions de travail (nous espérons que cela restera exceptionnel).

**vote pour à l'unanimité**

## **5. Approbation de la révision des effectifs enseignants-chercheurs et enseignants au titre de l'année 2022** - après avis du CTE, examen par la CPCA, et avis du CAC

La méthode a évolué.

Critères adoptés :

- Demande argumentée de la composante : besoins en formation et en recherche
- Évolution des effectifs étudiants et de l'offre de formation
- Taux d'encadrement d'étudiants et heures sous les seuils
- Volet recherche pour les postes d'enseignants-chercheurs
- Structure des emplois, potentiel enseignant, ETPT et masse salariale
- Dialogue de gestion : Rencontres RH et CPOM 2021
- Perspectives budgétaires et en emplois de l'établissement en 2022

« Ensemble... » : il faut une bonne discussion entre les composantes et les labos pour faire la définition des postes entre le volet recherche et enseignement

Pôle Humanités : nb de postes demandés : 24 / nb de postes obtenus : 11 - (satisfaction 45%)

Pôle Santé : nb de postes demandés : 33 / nb de postes obtenus : 24 - (satisfaction 73%)

Pôle Sciences et Technologie : nb de postes demandés : 50 / nb de postes obtenus : 24 - (satisfaction 48%)

Pôle Sociétés : nb de postes demandés : 14 / nb de postes obtenus : 7 - (satisfaction 50%)

INSPE : nb de postes demandés : 16 / nb de postes obtenus : 4 - (satisfaction 25%)

Services communs : nb de postes demandés : 3 / nb de postes obtenus : 1 - (satisfaction 33%)

**vote : contre : 6, pour : 17, abstention : 4 - vote contre de la liste « Ensemble... »**

## **FORMATION**

### **6. Approbation des capacités d'accueil en 2<sup>e</sup> année de premier cycle des formations de médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie ( MMOP-K) au titre de l'année universitaire 2022/23** - après avis de la CFVU

### **7. Approbation des demandes d'accréditation de l'offre de formation des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles pour la période 2022-2027 après avis de la CFVU**

Les capacités d'accueil ne correspondent pas aux besoins des poursuites d'études de nos étudiants en master (particulièrement en droit et psychologie). Il y a beaucoup d'emplois non pourvus et nous n'avons pas assez de places (informatique et numérique, par ex) pour répondre aux besoins économiques.

*Ensemble : nous sommes contre les capacités d'accueil qui créent des refus et des manques de places.*

**vote pour à l'unanimité pour ces 2 points**

## **RECHERCHE**

### **8. Approbation de l'adhésion de l'université de Nantes au Groupement d'Intérêt Scientifique « GIS EMYNE » : projet Eoliennes en MerYeue-Noirmoutier et de la convention constitutive** - après avis de la CR

**vote pour à l'unanimité**

## **AFFAIRES INSTITUTIONNELLES**

### **9. Présentation des conventions du partenariat entre l'Université de Nantes et Le Voyage à Nantes**

Le Van est un projet culturel ouvert à tous. Cette convention est un symbole qui s'adresse à toute la communauté universitaire.

Des actions sont déjà mises en place : le VAN finit mi-septembre pour être actif à la rentrée et faire un accueil agréable à Nantes pour les étudiants

Un kit de bienvenue pour les étudiants est déjà en place, il est prévu la même chose pour les enseignants.

Le VAN a créé plusieurs parcours dans collection pérenne : il y a déjà une œuvre dans la HALLE 6.

### **10. Approbation des statuts du SIE Numérique** - après avis du CTE

Il est proposé de créer un Service Inter-universitaire d'infrastructures numériques mutualisées de l'enseignement supérieur et de la recherche des Pays de la Loire avec l'Université d'Angers et Le Mans Université. Les 3 universités ont décidé de présenter un projet de CPER numérique commun 2021-2027. Cette trajectoire commune permettra une mutualisation des infrastructures numériques (Datacenter, Réseau

Régional à Très Haut Débit) pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche dans les Pays de la Loire, et venir en appui des outils de Calcul Scientifique.

***vote pour à l'unanimité***

**11. Approbation de la modification des statuts de l'UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie**

***vote pour à l'unanimité***